



BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

spécialité « animateur » mention « Animation socio-éducative ou culturelle »

(BP JEPS ASEC)

VERS QUELS MÉTIERS ?

- Animateur socio-éducatif
- Animateur culturel
- Responsable de projets

PRÉ-REQUIS, CONDITIONS D'ACCÈS

- Être âgé de 16 ans
- Dossier de candidature
- Avoir une expérience de 200 heures dans l'animation
- Être titulaire du PSC1 ou équivalent
- Être reçu aux tests d'exigences préalables ou être en emploi ou avoir signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
- Être présent à l'entretien de positionnement

EXAMEN

- Modalités : 3 épreuves : BC1/BC2, BC4, BC3
- N°RNCP : 39926
- Certificateur : Ministère des sports, des jeux olympiques et jeux paralympiques
- Date d'enregistrement : 09/11/2024

POURSUITES D'ÉTUDES

- Concours de la fonction publique
- DEJEPS
- AUTRE BPJEPS

TARIFS

- Frais pédagogiques: possibilité de prise en charge des frais de formation par l'OPCO, et/ou l'entreprise. Pour plus de détails nous consulter
- Frais liés à la vie résidentielle (hébergement, restauration..) : nous consulter.



ACCESSIBILITÉ/ HANDICAP

- Bâtiments aux normes d'accessibilités aux personnes à mobilité réduite. Accessibilité à la formation : nous consulter pour étudier avec notre référent handicap la faisabilité selon la situation de handicap.

MODALITES DE FORMATION

Présentiel

Les +

- Mises en situations professionnelles
- Visites de structures
- Sorties pédagogiques
- Accompagnement personnalisé

MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES
www.mfr-occitanie.fr

(1) Détails et mise à jour sur notre site internet

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE



DURÉE

- Rentrée en septembre
- 18 semaines en centre de formation
- 23 semaines en entreprise
- 616 heures de formation



RYTHME D'ALTERNANCE

- 1 semaine à la MFR
- 1 semaine en entreprise



STATUTS

- Contrat d'apprentissage (Prise en charge par les OPCO d'une partie des frais d'hébergement et de restauration)
- Contrat de professionnalisation
- Autres (ex : formation pour adultes...)



NIVEAU

- Diplôme de niveau 4

sur
1 an

LA FORMATION EN MFR

Etablissement privé, associatif, en contrat avec l'Etat

OBJECTIFS ET CONTENUS

Le B.P. JEPS mention « animation socio-éducative et culturelle » permet d'exercer en autonomie son activité professionnelle, en utilisant un ou des supports techniques dans les champs des activités éducatives, culturelles et sociales, dans la limite des cadres réglementaires.

L'animateur est responsable de son action au plan pédagogique, technique et organisationnel et assure la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge.

Il a la responsabilité d'une action éducative qui s'inscrit dans le projet de la structure.

Il encadre tout type de public, dans tous lieux d'accueil ou de pratique en prenant en compte les publics et les contextes territoriaux de vie de ces publics.

Il est attendu, en compléments des animations, que l'animateur soit en mesure de proposer et concevoir des projets à partir des constats réalisés auprès des publics qu'il accueille et des financements mobilisables par la structure. L'animateur travaille avec d'autres professionnels, des volontaires, des personnes engagées dans l'action.

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL :

4 blocs de compétences :

- BC1 : Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation
- BC 2 : Valoriser les activités et les projets d'une structure du champ du sport ou de l'animation
- BC 3 : Concevoir, conduire, en sécurité et évaluer des séquences d'animation et des séances d'activités culturelles, éducatives ou sociales dans le cadre du projet et de l'organisation de la structure
- BC4 : Organiser et encadrer le « vivre ensemble » des publics accueillis au sein d'une structure proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle

LA FORMATION EN ENTREPRISE

TYPE D'ENTREPRISE D'ACCUEIL

- ACM
- EHPAD
- Structures médico-sociale
- MJC
- Clubs sportifs
- Associations

ACTIVITÉS RÉALISABLES PAR L'APPRENTANT EN ENTREPRISE

- Animations
- Conception et mise en œuvre de projet d'animation
- Valorisation des activités et des projets
- Assurer la sécurité des publics
- Encadrer et organiser le vivre ensemble au sein d'une structure

SITE DE FORMATION

MFR DE MOISSAC
866 route de la mégère
82200 MOISSAC
05 63 04 60 30
mfr.moissac@mfr.asso.fr

www.mfrmoissac.fr

